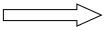


PLANNING RELATIF À L'INSTRUCTION D'UNE DEMANDE D'AGREMENT D'ASSISTANT FAMILIAL

Réunion d'information sur le métier d'assistant familial



Contact : Pierre-Olivier FAYOT Service accueil familial

0479602910 - DEJF-assfam@savoie.fr



Dépôt du dossier demande d'agrément auprès de secrétariat PMI de la maison sociale départementale auquel et rattaché le demandeur



Entretiens et rencontres au domicile avec les professionnels de la PMI et de l'EJF



Agrément refusé ou accordé par le service de PMI



Si accord : possibilité de candidater auprès du service accueil familial



Délai de 4 mois à partir de la date d'accusé de réception du dossier complet. (Ce délai peut être augmenté de 2 mois sur justification)

Contact : Pierre-Olivier FAYOT Service accueil familial

0479602910 - DEJF-assfam@savoie.fr



PLANNING RELATIF AU RECRUTEMENT D'ASSISTANT FAMILIAL

Réception du dossier de candidature



Entretien à domicile par le référent professionnel (couple et personnes vivants au domicile)



Entretien avec le psychologue (en couple)



Passage en commission de recrutement



Accord ou refus d'embauche



Stage obligatoire de 100 h (avant le premier accueil) + signature du contrat de travail

Phase recrutement par le service accueil familial